

O₂dyssée

L'assurance des véhicules respectueux de l'environnement



Présentation produit

axeria
lard

Odyssée

L'assurance des véhicules respectueux de l'environnement.

Odyssée est une solution d'**assurance automobile** en faveur de l'environnement.

Vous possédez un **véhicule à technologie propre** : hybride, électrique, biocarburant, GPL, gaz naturel, Stop and Start et bientôt hydrogène : Odyssée a donc été créé pour vous !

Vos garanties et vos services vont plus loin...

Votre véhicule est différent, il lui faut une assurance particulière et originale.

Acheter un véhicule à technologie propre représente un surcoût non négligeable. En cas de sinistre, **Odyssée rembourse votre véhicule en valeur à neuf pendant 36 mois** à compter de la première mise en circulation puis majore la valeur à dire d'expert jusqu'à la 5^{ème} année.

En inclusion en fonction des formules, Odyssée vous propose :

- Le **Bris de glace sans franchise, étendu** aux rétroviseurs et aux phares arrière.
- La **Garantie porte-vélos et coffre de toit** : ces accessoires sont utiles lorsqu'un réservoir de gaz ou des batteries occupent une partie du coffre. Avec Odyssée, ces équipements et le contenu du coffre de toit sont garantis.
- **Un Service d'assistance complet** :
 - **Assistance 0 km en cas d'accident, panne et vol, erreur de carburant, perte des clés...**
 - Mise à disposition d'un **véhicule de remplacement** de même catégorie pendant 6 jours.

En option, l'**Assistance Plus** comprend :

- **Un véhicule de remplacement** jusqu'à 30 jours en cas de vol et 12 jours dans tous les autres cas garantis.
- **Un Forfait « FRAIS BONUS » de 60 €**, en cas d'imprévu, qui vous permet le remboursement de frais supplémentaires engagés non pris en charge par les garanties classiques, tels des frais de restauration.*
- **La garantie SEJOUR/SPECTACLE** : en cas de panne, d'accident ou de vol, Odysée vous rembourse vos billets de spectacle ou vos séjours si vous n'avez pas pu en profiter.*

* dans les limites prévues aux Conditions Générales

En harmonie avec votre environnement, vous roulez différemment

Vous circulez à vélo, en trottinette ou en rollers. Ce contrat s'adapte à votre mode de déplacement.

La Garantie Cycliste vous protège, vous et votre matériel, lors de son utilisation.



Avec Odysée, vous gagnez des avantages en cours de route...

Votre fidélité est récompensée à sa juste valeur :

- **1^{er} contrôle technique offert** (sous réserve de 2 ans d'ancienneté sur ce contrat chez Axeria).
- **Suppression de la franchise dommages au bout de 3 ans** sans sinistre.

ENGAGEMENT ECO

Un développement responsable pour la planète

Axeria iard intègre une nouvelle dynamique socialement responsable, qui tient compte des impacts environnementaux et sociaux.

C'est dans cet esprit qu'en 2008, nous avons remplacé toute notre flotte automobile par des véhicules hybrides, moins polluants.

Les garanties Odyssée en un clin d'œil

	Formules		Plafonds	Franchises
	Standard	Complète		

RESPONSABILITE CIVILE

Dommages matériels	●	●	2 500 000 € par sinistre et par véhicule	∅
Dommages corporels	●	●	Sans limitation de somme	∅

TRANQUILLITE VEHICULE

Bris de glace		●	Valeur de remplacement	∅
Incendie		●	Valeur à neuf 36 mois puis valeur à dire d'expert majorée pendant 5 ans	Selon catégorie du véhicule
Dommages aux appareils électriques		●		
Vol du véhicule et/ou des éléments constitutifs du véhicule		●		
Remplacement des systèmes de fermeture		●	1 000 €	∅
Dommages tous accidents		●	Valeur à neuf 36 mois puis valeur à dire d'expert majorée pendant 5 ans	Selon catégorie du véhicule
Porte-vélo et coffre de toit		●	500 €	∅
Accessoires et aménagements hors série		●	1 000 €	∅
Effets – objets personnels, y compris contenu du coffre de toit		●	1 000 €	∅
Dommages au cours des opérations de remorquage		●	Valeur à neuf 36 mois puis valeur à dire d'expert majorée pendant 5 ans	∅

RENFORT JURIDIQUE

Défense pénale et recours suite à accident	●	●	3 000 €	Seuil d'intervention : 250 €
Protection Juridique	●	●	20 000 €	∅

SERENITE DES PERSONNES

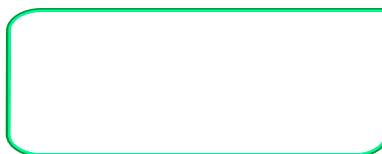
Garantie du conducteur	●	●	380 000 €	Seuil d'invalidité : 10 %
Assistance	●	●	Voir les Conditions Générales	∅
Pertes financières		En option	Voir les Conditions Générales	∅

GARANTIE CYCLISTE / rollers / trottinette

Dommages matériels	●	●	500 €	∅
Dommages corporels	●	●	100 000 €	Seuil d'invalidité : 10 %
Recours	●	●	3 000 €	∅
Protection Juridique	●	●	20 000 €	∅

Sont également garantis : Attentats/Catastrophes Technologiques/Catastrophes Naturelles, Forces de la nature...
En cas de prêt de volant à un conducteur novice, une franchise Responsabilité Civile de 500 € sera appliquée.

**Pour obtenir un devis,
contactez votre
Assureur-Conseil :**



UNE SOCIÉTÉ APRIL GROUP

Axeria iard - 27 rue Maurice Flandin 69444 Lyon Cedex 03 - Tél 04 27 46 14 00 - Fax 04 27 46 14 76 - www.axeria-iard.fr
S.A. au capital de 13 000 000 € - RCS Lyon 352 893 200 - Entreprise régie par le Code des Assurances
Entreprise régie par le Code des Assurances - Autorité de Contrôle des Assurances et des Mutuelles - 61 rue de Talbot - 75436 PARIS Cedex 09

axeria
iard